



Compte rendu de l'Assemblée Générale

23 janvier 2016

Présents : Mélanie Pierrard, Muriel Gallot, Elisa Vinai, Nathalie Kubler, Sylvain Lacassagne, Pierre Cappello, Philippe Guasch, Catherine Larrourou, Adélaïde Taillades, David Lamurey

Excusés : Séverine Pézat, Ivana Baranova, Marine Mongellaz

1. Bilan moral année civile 2015 : présentation, vote

- Effectifs : 82 élèves suivent des cours dans nos ateliers. L'effectif a fortement diminué depuis l'année dernière (- 15 élèves). Ces défections ont plusieurs causes : départ des élèves pour suivre leurs études, nouveaux rythmes scolaires qui obligent les enfants à limiter les activités extra scolaires.
- Achats : 1 batterie, 1 imprimante
- Musique d'ensemble : (de septembre 2014 à juin 2015)

-1 cours de musique classique mené par Mme Baranova

- 1 cours de musique rock mené par M Lacassagne

- 1 cours d'ensemble de percussions mené par M Capello

- 1 cours d'orchestre mené par M Lacassagne

L'écoute et le respect de l'autre ainsi que l'apprentissage des arrangements musicaux y sont fortement mis en avant. Les élèves sont très motivés par ces activités.

- Décathlon communal (05/15): l'association y a tenu un atelier musical fort apprécié par les participants pour le moment d'apaisement qu'il représentait.
- Concerts :
 - Le concert offert à la maison de retraite a de nouveau été situé en début d'année (17/01/15), nous permettant ainsi de le coupler avec l'assemblée générale.
 - Les concerts de fin d'année juin 2015) ont démontré à nouveau la qualité des enseignements et la progression des élèves.

Le concert acoustique a eu lieu dans les caves du château.

Le deuxième concert/spectacle s'est tenu en soirée devant un public nombreux et enthousiaste sur le square Seytre. Il a regroupé pour la seconde fois les musiciens de l'association et les élèves de l'école de danse de Pont du Loup. Le titre du spectacle était

« Eau, mer, Univers d’Ulysse ». Nous remercions toutes les personnes qui ont permis que cette initiative soit une grande réussite (professeurs, parents, bénévoles).

- Forum : Le forum intercommunal des associations s’est bien déroulé et nous avons eu de nombreux visiteurs.
- Locaux : L’association dispose toujours de deux salles mises à disposition par la Mairie et situées à l’espace Guintran. Une de ces salles est partagée avec l’Atelier du Loup. Ces deux salles nous permettent de dispenser les cours dans de bonnes conditions.
- Notre site WEB : L’ancien site ayant été piraté, nous avons mis en place un nouveau site, à la même adresse **www.espace-musica.fr**
- Nous rappelons que nous avons créé quelques mailing listes qui peuvent s’avérer bien pratiques :
 - adherents@espace-musica.fr
 - bureau@espace-musica.fr
 - profs@espace-musica.fr
 - contact@espace-musica.fr

D’autres adresses du même type peuvent être créées au besoin.

- Nous tenons à remercier :
 - la mairie de Bar sur Loup pour la mise à disposition des locaux et une subvention de 2000 euros qui a permis de financer les cours de musique d’ensemble de l’année 2014/2015 et de présenter un spectacle de qualité.
 - la mairie de Gourdon qui nous renouvelle d’année en année son soutien en nous versant une subvention pour chacun des administrés de cette commune adhérents de l’association ;
 - l’ensemble des enseignants pour leur écoute, leur implication et leur travail d’équipe sans lesquels la création de cours de musique d’ensemble ne serait pas envisageable ;
 - l’ensemble des membres du bureau pour leur travail et leur implication sans faille. Leur engagement a permis, cette année encore, de mener à bien les inscriptions, la création des plannings, la répartition des créneaux horaires, les relations avec les adhérents, les relations avec les enseignants, la comptabilité et le paiement des salaires, la rédaction des dossiers de demandes de subventions, la rédaction et l’envoi du rapport d’activité annuel « jeunesse et sports », la rédaction de conventions avec les communes voisines, la facturation des cours et le recouvrement des cotisations, la maintenance du site WEB, la mise à jour des différents flyers et formulaires, le design des affiches et enfin la préparation des manifestations.

Nous en oublions sûrement mais merci à tous.

Ce bilan moral mis au vote est adopté à l’unanimité.

2. Bilan financier 2014/2015 et année civile 2015 : présentation, vote

L’exercice 2014/2015 : lecture du bilan financier par la trésorière Mélanie Pierrard.

Le bilan financier est déficitaire (-2000 euros sur l'année 2014/2015, -3000 euros sur l'année civile 2015).

La majeure partie du budget (soit plus de 90%) est consacré aux salaires et aux charges sociales. Les 10 % restants ont été consacrés à l'entretien des instruments, aux assurances, à l'achat de petit matériel (papier, cartouche d'encre, pupitres, cordes de guitare) ainsi qu'à la maintenance du site web.

Il a fallu cette année investir dans une nouvelle batterie (890 euros) ainsi que dans une imprimante/photocopieuse (180 euros). Nous avons mis en place beaucoup plus de cours de musique d'ensemble pour l'organisation du spectacle de fin d'année.

De plus, les charges sociales, l'assurance, le coût de la médecine du travail, etc. ont augmenté mécaniquement tous les ans sans que nous l'ayons impacté sur les tarifs.

Ces rapports financiers sont adoptés à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel année civile 2016

Présentation du budget prévisionnel par Mélanie Pierrard : du fait des augmentations des charges, afin que l'association soit pérenne, il conviendra d'augmenter les tarifs adhérents de 5 euros/ trimestre à partir de la rentrée de septembre 2016.

Ce budget est établi au plus près des dépenses prévisionnelles pour les deuxième et troisième trimestres 2015-2016 (en conjecturant un renouvellement de ces caractéristiques au 1er trimestre 2015-2016). Il comprend la reprise d'un cours de musique d'ensemble jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pas de demande de subvention cette année, les cours de musique d'ensemble étant réduits (pas de spectacle en collaboration avec l'école de danse).

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4. Changement de locaux

Un cabinet de kinésithérapeute s'est installé dans un des locaux de l'Espace Guintran.

L'impact sonore des cours de musique n'ayant pas été anticipé par l'équipe municipale (ce qu'elle reconnaît de bonne foi), celle-ci souhaite désormais déplacer l'association vers les préfabriqués situés à Célestin Freinet.

Or les locaux qui nous sont destinés ne nous semblent pas propices à l'activité de l'association, à savoir l'enseignement musical, pour enfants essentiellement, en raison de la vétusté et de la nature-même des lieux.

Bien que n'ayant pas encore vu précisément la salle qui nous est destinée, les pièces visitées laissent présager que la place va manquer car nous avons beaucoup de matériel (deux batteries, deux pianos, amplis pour guitares, pupitres, instruments de percussions, tables et chaises pour le solfège et l'éveil musical, imprimante, poste audio) et les cours de musique d'ensemble regroupent une dizaine de musiciens et leurs instruments.

En outre, l'accès se faisant par un escalier métallique extérieur, nous doutons de pouvoir déplacer le piano, ce qui rendra impossible les concerts.

Ces locaux sont à l'extérieur du village ce qui obligera les jeunes élèves qui viennent à pied à traverser la départementale.

La commune ne nous propose que cette solution et évoque la possibilité de réaliser des travaux pour améliorer les locaux.

Nous regrettons qu'aucun devis chiffré n'ait été fait pour isoler les locaux actuels de l'Espace Guintran, ce qui permettrait à l'association de continuer à fonctionner dans de bonnes conditions. Nous craignons que les préfabriqués ne deviennent un emplacement définitif compte tenu du manque de bâtiments municipaux en bon état dans le village.

Dans un contexte déjà difficile (diminution des adhérents, diminution des bénévoles qui gèrent l'association), nous craignons que cela ne signe l'arrêt de mort de l'école de musique du Bar sur Loup, la fin d'un enseignement musical de qualité pour les enfants du village et une perte d'emploi pour 5 professeurs.

Nous sommes très inquiets.

La commune devrait nous faire visiter prochainement la salle qui nous est proposée ainsi que le projet d'amélioration.

De notre côté, nous allons tenter d'obtenir un devis pour isoler la salle de Guintran la plus éloignée du cabinet médical afin de comparer les coûts.

5. Démission du Bureau, élection du nouveau Conseil d'Administration, du nouveau Bureau

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité :

Philippe Guasch: Président

Catherine Larroutou : Vice Présidente

Mélanie Pierrard : Trésorière

Adelaïde Taillades : Secrétaire

Elisa Vinai : Secrétaire adjointe

La signature sur le compte est donnée à Mélanie Pierrard et Adélaïde Taillades.